

## Émeute raciale à l'école Calixa-Lavallée

# Une prise de bec, un attroupement et c'est la bagarre

PIERRE CAYOUILLE

Une altercation entre élèves de race noire et de race blanche a fait quatre blessés hier matin dans la cafétéria de la polyvalente Calixa-Lavallée à Montréal-Nord.

Tout a commencé, selon des élèves témoins, lors de la pause du matin, entre 9h30 et 10h. Un élève de race noire, du secteur alimentaire, préposé au comp-

toir de la cantine, aurait tout d'abord échangé des propos acerbes avec un étudiant de race blanche.

Un scandale s'en est suivi. « Il y a eu ensuite un attroupement, puis ce fut la bagarre », raconte le directeur de l'école, M. Robert Massé. Un des belligérants, de race noire, a alors sorti un couteau et en a asséné quelques coups à ses adversaires. Quatre élèves ont subi des blessures

Voir page 14 : Bagarre



Le directeur de la polyvalente Calixa-Lavallée refuse d'interpréter l'incident comme un signe de la montée du racisme dans les écoles.

## Le rapatriement du Québec dans la constitution

# Mulroney pessimiste

■ On est loin du Québec « rapatrié dans l'enthousiasme »

MICHEL VASTEL

OTTAWA — Après avoir promis en campagne électorale de « rapatrier le Québec dans l'honneur et l'enthousiasme », le premier ministre du Canada n'est plus sûr de pouvoir livrer la marchandise.

Évoquant hier soir à Ottawa l'enjeu de la conférence des premiers ministres du 30 avril prochain, M. Brian Mulroney a laissé tomber: « Il s'agit de savoir si, oui ou non, la volonté politique de rapatrier le Québec est suffisamment forte pour justifier l'engagement d'une négociation formelle, ou s'il vaut mieux fermer les livres et attendre un moment plus propice ».

Rejoint hier soir à Québec par LE DEVOIR, le ministre des Affaires canadiennes, M. Gil Rémillard, a confirmé que la conférence du 30 avril « ne sera pas facile, ce sera même très difficile ». M. Rémillard ajoute qu'avec les échanges de correspondance de cette semaine entre M. Mulroney et ses homologues, de même qu'entre le sénateur Murray (Relations fédérales provinciales) et ses collègues des provinces, « personne ne sera pris par surprise et c'est le 30 avril que les premiers ministres devront décider si on passe à l'étape formelle ou si on remet le tout à plus tard ».

Le premier ministre fédéral confirme d'ailleurs que les pourparlers actuels, au niveau des fonctionnaires, sont dans une impasse qui avait justifié l'absence de M. Bourassa à la

dernière conférence constitutionnelle sur les questions intéressant les peuples autochtones: « J'en suis arrivé à la conclusion, d'indiquer le premier ministre fédéral, que les pourparlers exploratoires visant à évaluer les chances d'une négociation formelle sur les propositions du Québec exigent, pour aller plus

avant, une nouvelle intervention des premiers ministres ».

Le ministre québécois des Affaires canadiennes confirme de son côté que, sur les questions des pouvoirs du Québec en matière d'immigration et sur celle du pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral, « il se dé-

Voir page 14 : Mulroney

## Bourassa se cramponne à ses cinq conditions



Robert Bourassa

GILLES LESAGE

QUÉBEC — Les revendications constitutionnelles du Québec sont à la fois réalistes, claires et satisfaisantes, a fait valoir le premier ministre, hier, à l'Assemblée nationale.

C'est ce que M. Robert Bourassa a répondu au chef de l'opposition, pour qui les cinq conditions du gouvernement, en vue d'un accord éventuel à la constitution canadienne, ne sont en fait que des rubriques et des têtes de chapitres. M. Pierre Marc Johnson reprenait à son compte une déclaration d'une quarantaine de per-

Voir page 14 : Bourassa



Brian Mulroney

## AU SOMMAIRE

### GUIDE DU WEEK-END

Pour occuper le congé pascal, on trouvera dans le cahier « Guide du week-end », aux pages 15 à 20, tout ce que Montréal peut offrir en activités culturelles ces jours-ci. En page 28, les rendez-vous religieux. Page 15

### ENCORE FANFANI

Pour la sixième fois de sa carrière le vieux routier de la politique italienne, Amintore Fanfani, est chargé de former un gouvernement. Page 7

### SÉNÉGAL

Les policiers sénégalais qui ont violemment manifesté, mardi, pourraient être radiés des forces paramilitaires. Page 6

### MME L'HEUREUX-DUBÉ À LA COUR SUPRÊME

M. Mulroney a nommé une deuxième femme à la Cour suprême hier, Mme Claire L'Heureux-Dubé, qui succède au juge Julien Chouinard. Page 2

### A nos lecteurs

Demain, Vendredi saint, LE DEVOIR ne sera pas publié. Samedi, toutefois, ce sera le retour à la normale...

## Accord prochain sur les euromissiles

# Le « glassnot » envahit les relations Est-Ouest

SANTA BARBARA (AFP, Reuter) — Le président Ronald Reagan a indiqué hier que des « progrès avaient été accomplis » lors des entretiens du secrétaire d'État George Shultz à Moscou, tout en soulignant que des efforts étaient encore nécessaires. M. Shultz consultera les alliés aujourd'hui à Bruxelles et fera rap-

port au président Reagan ce soir. À Moscou, le leader soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, a affirmé que les deux parties « sont proches d'un accord sur le problème des missiles à portée intermédiaire et, en corollaire, des missiles à plus courte portée ». Bref, c'est la fameuse libéralisation soviétique, ou le « glassnot »,

qui fait son entrée dans les relations entre les deux Grands en matière de missiles tout au moins. Dans un communiqué rendu public à Santa Barbara, en Californie, où il passe une dizaine de jours de vacances, M. Reagan a estimé qu'un accord sur les euromissiles était possible « dans un avenir pas trop distant ». Le président n'a pas évoqué un éventuel sommet soviéto-américain aux États-Unis, mais son porte-parole, M. Martin Fitzwater, a indiqué qu'il ne fallait pas exclure cette possibilité.

M. Howard Baker, secrétaire général de la Maison-Blanche, avait déclaré le 13 avril sur un ton très optimiste qu'il ne serait pas surpris si une décision était prise sur un nouveau sommet lors de la visite de M. Shultz. Mais le secrétaire d'État a indiqué à l'issue de ses entretiens que cette question n'avait été que brièvement évoquée.

M. Fitzwater a cependant déclaré que la présidence restait optimiste. Selon un haut responsable, la Maison-Blanche « garde (pour elle) quelques informations » sur les entretiens de Moscou qui confortent cet optimisme.

Selon M. Reagan, « même s'il reste

Voir page 14 : Relations

## Une affaire de mœurs éclate au milieu des séries éliminatoires

(LE DEVOIR) — En pleine fièvre des éliminatoires pour la coupe Stanley, une présumée affaire de mœurs secoue le monde du hockey professionnel, déclassant les faits d'armes imaginés pour la série télévisée *Lance et compte*.

Le ministère de la Justice décidera le 29 avril si des accusations criminelles doivent être portées contre trois hockeyeurs professionnels.

Le procureur de la Couronne, Me Serge Authier, a en main depuis quelques jours les résultats d'une enquête policière, entreprise au début du mois à la suite de plaintes portées par les parents de deux mineurs âgés de 14 et 15 ans.

Ces parents affirment que les trois joueurs en cause auraient eu des relations sexuelles avec leurs filles, le 6

Voir page 14 : Mœurs

## Un autre incendie dans la mine de Murdochville

# 20 mineurs l'échappent belle

MURDOCHVILLE (AFP) — Vingt mineurs, qui étaient bloqués par plus de 700 mètres de fond depuis hier après-midi à la suite d'un incendie dans la mine de cuivre de Murdochville, en Gaspésie, où le feu avait déjà fait une victime il y deux semaines, ont été rescapés peu avant 21 heures, hier soir, à indiqué un porte-parole de la société Noranda, propriétaire de la mine.

Au début de la soirée, les sauveteurs étaient parvenus à établir un contact avec quatorze de ces mineurs bloqués par 548 mètres de fond, a précisé le porte-parole, M.

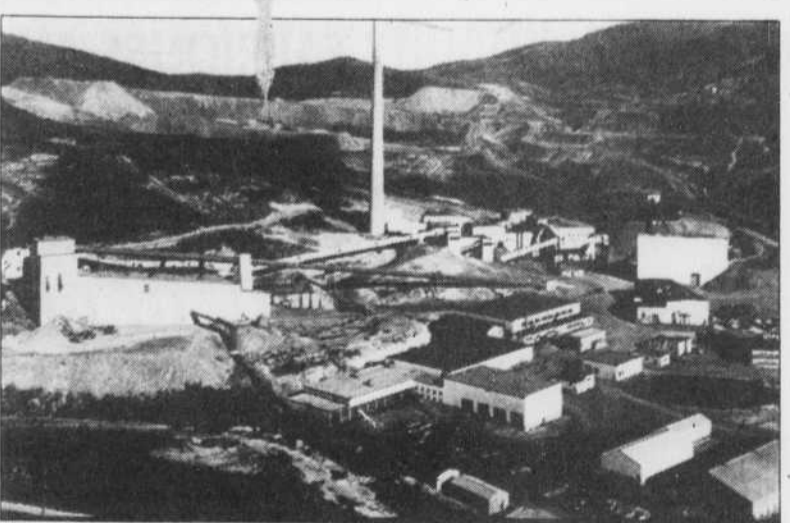
Dominique Archambault, en ajoutant que « tout allait bien dans leur cas ».

Les mineurs ont été ramenés à la surface quatre par quatre à bord de camionnettes. A première vue, personne n'avait été blessée. Comme ce fut le cas lors de l'incendie du premier avril, ils se sont réfugiés dans la caverne-caféteria et ont attendu les secours.

L'incendie a éclaté dans un camion au cours des opérations de déblayage de la mine, rendues nécessaires par l'incendie qui y avait éclaté le 1er avril dernier.

Un mineur avait péri asphyxié alors que, conformément aux directives en cas d'incendie, il tentait de rejoindre la cantine la plus proche. Cinquante-six autres travailleurs étaient demeurés sous terre pendant plus de 24 heures avant d'être secourus.

Hier après-midi, dans la petite ville minière, c'était l'incrédulité devant la nouvelle de l'éclatement d'un second incendie dans la mine mais, contrairement au premier incendie, aucun mineur n'a laissé sa vie cette fois au fond de la mine.



Le site de la mine « maudite » de Murdochville où deux incendies ont éclaté en moins de deux semaines.

## Le silencieux

IL Y A des lieux à Montréal où je me sens comme un voyageur qui a hâte de rentrer au pays.

■ Croire que les temps changent est une illusion. Sur la scène où se joue la comédie humaine, ne changent que les décors, les costumes et le maquillage des acteurs.

■ Pourquoi appeler surhumaine ne force physique qui est, en propre, une capacité de l'espèce animale ?

■ La déprime est le dégel d'une grande fatigue qui nous inonde. — ALBERT BRIE

ST. LEONARD  
6060 Métropolitain est. TEL: 253-1122  
GREENFIELD PARK  
999 Boul. Taschereau. TEL: 466-1555  
LONGUEUIL  
2403 Chemin Chambly. TEL: 468-0888  
DOLLARD DES ORMEAUX  
3460 Boul. des Sources. TEL: 685-3600  
VILLE LASALLE  
7401 Boul. Newman. TEL: 364-9734  
PONT VIAU - LAVAL  
381 Boul. des Lauréatides. TEL: 669-0809  
CHOMEDEY - LAVAL  
690 Boul. Curé-Labelle. TEL: 682-6464  
POINTE-AUX-TREMBLES  
13110 Est. Sherbrooke. TEL: 644-1752  
CAP DE LA MADELEINE  
Galerie du Cap. TEL: 376-9700  
OTTAWA - NEPEAN  
1600 Merrivale Road. TEL: 727-1492

Nous avons ce qu'il vous faut,  
"Ça c'est certain!"

# MARCHÉ DE L'ÉLECTRONIQUE

11 SUPERMAGASINS

# SONY

## VIDEOSCOPE KPR36XBR

PRIX EN MAGASIN

- Image plus brillante, jusqu'à 300 lumens/pied
- Définition horizontale de 450 lignes (entrée vidéo)
- Angle de visionnement de 160°
- Entrée-sortie audio/vidéo multiple directe
- Réception des émissions stéréophoniques\* (MTS-SAP)
- Encintes occupatives APR détachables, à 2 voies
- Télécommande Express Commander\* à 10 touches

VILLE MONT-ROYAL 1138 AVE BEAUMONT 735-1161 — 36 MOIS POUR PAYER\* SELON LES TERMES DU CONTRAT DE VENTE CONDITIONNEL OU DE CREDIT VARIABLE

# La grève du métro touche durement les commerçants

## « Si tu manques Pâques, tu manques l'année »

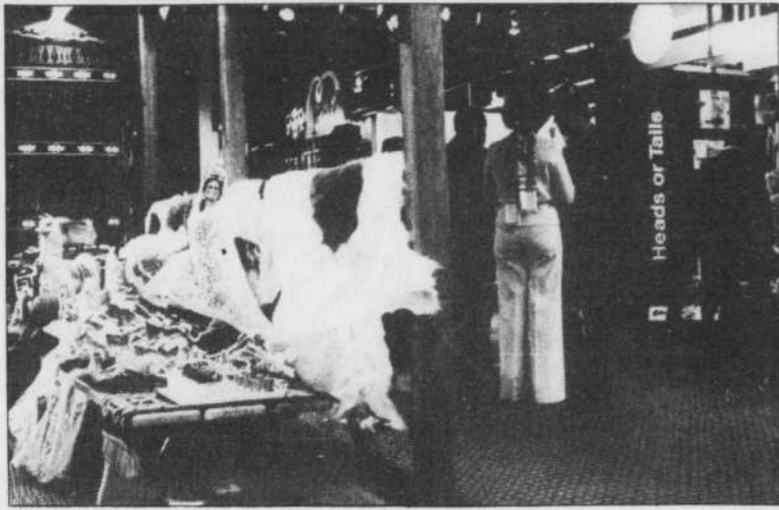
ISABELLE PARÉ

Alors que Pâques pointe à l'horizon, vendeurs de chocolat et commerçants situés dans les mails intérieurs voient déjà fondre leurs recettes du tiers en ces premiers jours de grève du transport et rongent leur frein en pensant aux pertes qu'ils encaisseront ce week-end.

« Si tu manques Pâques, tu manques l'année! », entonne Mme Antoinette Pigeon, gérante de la confiserie Laura Secord à la Plaza Alexis-Nihon. À défaut de pouvoir mousser ses ventes dans le métro, Mme Pigeon a déployé un deuxième kiosque donnant sur la rue pour tenter d'attraper quelques passants au vol.

Depuis le début de la grève, Mme Pigeon a réduit son personnel de moitié, a vu ses ventes baisser de 20 % et prévoit qu'elles dégringoleront de 70 % en fin de semaine, alors que le week-end pascal constitue habituellement la manne des vendeurs de chocolat.

Le portrait est sensiblement le même dans presque tous les mails intérieurs fréquentés par les usagers du métro. À la Place Desjardins, plusieurs commerçants ont rétréci leurs heures d'ouverture et diminué le nombre de leurs employés pour tenter d'amortir leurs pertes. « Nous perdons de \$ 1 000 à \$ 1 500 chaque jour », rage M. Marcel Rivet, gérant de la pharmacie Francoeur. Même son de cloche chez les restaurateurs logés au sous-sol de l'édifice dont les dix comptoirs resteront clos ce week-end.



Un dur week-end s'annonce pour les petits commerces des mails intérieurs, dont la plupart ont déjà vu fondre leurs recettes depuis le début de la grève.

« La plupart des magasins ferment leurs portes vers 17h00 et 17h15 et ils subissent des pertes de 25 % à 30 %. Sans services essentiels, on prévoit une catastrophe pour la fin de semaine! », fulmine M. André Deneault, secrétaire de l'association des marchands de la Place Desjardins.

Le coup porté aux commerçants des Place Ville-Marie et Bonaventure est moins dur, vu la forte proportion de leur clientèle provenant des bureaux et des hôtels voisins, mais la grève fait tout de même ses

ravages. À la Place Bonaventure, ce sont les expositions qui en souffrent le plus, estime Mme Francis Henry de l'association des marchands, et lors du dernier conflit à la STCU M, les commerçants avaient vu leurs profits baisser de 30 % par rapport aux recettes habituelles.

Quant aux kiosques à journaux et autres petits commerces qui tiennent boutique dans les bouches de métro, ils ont du, contre leur gré, ajuster leurs horaires à celui des services essentiels. Quand le dernier métro quitte les quais, Les Terrasses et le

2020 Université affichent aussi des allées désertes, des escaliers vides. La Place Desjardins prend des airs désaffectés.

« On se demande pourquoi la grève est déclenchée à un moment aussi propice pour les affaires. Pour les petits commerces, dans certains cas, les pertes encourues peuvent n'être renflouées qu'au bout de 5 à 6 mois », rogne Ross Scaffidi de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI).

D'autre part, la FCEI, qui s'est fait l'apôtre de plus de 16 000 PME à travers le Québec, est déjà passé à l'offensive en lançant un appel au ministre du travail, Pierre Paradis. Elle dénonce au premier chef les services essentiels qu'elle juge moulés aux seuls horaires des fonctionnaires et des employés de grandes entreprises. Selon la FCEI, 2 millions de personnes sont affectés par la grève mais ce sont les employés des manufactures, des entreprises de services, des petits commerces, des bureaux d'avocats et de la plupart des PME, qui en écotent le plus.

À ce jour, la diminution des services n'a pas non plus fait fructifier les affaires des chauffeurs de taxi. À la Coop-Taxi, on a même enregistré une baisse minime des appels lors des heures de pointe et une mince augmentation après la fermeture des métros en soirée. Toutefois, la grève fait des heureux chez les principales agences de location de voiture. Tilden, entre autres, affirme avoir noté une hausse sensible de ses locations de journée, de semaine et de fin de semaine.

« Journée du Droit », en l'honneur du cinquantième anniversaire de l'adoption de la Charte des Droits, s'est en outre félicité des nominations de son gouvernement à la Magistrature: « Nous avons sensiblement accru le nombre de magistrats féminins, et près de la moitié des juges que nous avons nommés sont capables d'entendre des causes dans les deux langues officielles ».

### ◆ Bagarre

qualifiées de « mineures » par la direction.

Les élèves blessés furent soignés par l'infirmière de l'école, laquelle a suggéré aux parents de les conduire à l'hôpital. Appelés sur les lieux, les policiers du district 45 de la CUM ont procédé à deux arrestations.

À la fin de la journée, hier à 15h15, une demi-douzaine de policiers patrouillaient la sortie de l'école, sous l'oeil attentif des quatre adjoints du directeur. On craignait que les hostilités ne reprennent. Ce qui ne fut pas le cas.

Le directeur de l'institution, M. Robert Massé, refuse d'interpréter la bagarre d'hier comme un incident racial. Il s'est affaibli tout au long de la journée, hier, à minimiser l'importance de l'affaire.

Pendant ce temps, les appels de parents inquiets fusaient et la réceptionniste de la polyvalente était débordée.

Près de 30 % des élèves qui fréquentent la polyvalente du nord-est de la ville proviennent d'ethnies diverses. On y compte une forte proportion d'élèves d'origine haïtienne. C'est la première fois que des incidents du genre se produisent dans cette polyvalente. C'est du moins ce qu'assure la direction. Des émeutes raciales ont déjà eu lieu dans des polyvalentes avoisinantes.

Le phénomène de la violence raciale dans les écoles à forte concentration ethnique a été signalé à la Commission des écoles catholiques de Montréal (CÉCM) n'est pas nouveau. Le problème avait même l'objet d'un rapport de la commission scolaire en 1984.

L'étude, réalisée par M. Pierre Noël, faisait état de vives tensions raciales dans les écoles polyvalentes du nord de Montréal. L'étude mentionnait que des incidents de racisme dans les écoles de la CÉCM n'étaient pas des événements isolés. Quelque 41 % des élèves de race noire déclaraient avoir souffert de l'accueil qui leur fut réservé à leur entrée à l'école.

L'étude révélait aussi que 20 % des élèves noirs portent des armes à l'école pour se défendre en cas d'émulsion raciale.

### ◆ Bourassa

sonnalités québécoises pour qui les cinq conditions du gouvernement Bourassa ne sont ni suffisantes, ni suffisamment précises, pour pouvoir servir de base à une négociation de cette importance pour le Québec.

En vue de la réunion du Lac Meach, dans deux semaines, M. Brian Mulroney a écrit à ses homologues provinciaux pour leur faire part des sujets susceptibles de consensus, et des sujets sur lesquels du travail reste à faire, en vue d'une entente avec le Québec. Evoquant cette lettre, M. Johnson demande s'il y a un consensus pour permettre au Québec d'avoir la pleine juridiction sur les questions linguistiques.

M. Bourassa répond qu'il a formulé cinq demandes, réalistes, et qu'il n'est pas question d'en ajouter ou d'en réduire le nombre. Ces conditions portent sur la nomination des juges à la Cour suprême; l'immigration; la limitation du pouvoir fédéral de dépenser; la reconnaissance du Québec comme société distincte; un droit de veto.

Ce ne sont que des rubriques, des têtes de chapitres, rétorque M. Johnson, ni suffisantes, précises ou adéquates pour engager l'avenir du Québec. M. Bourassa reprend que les cinq conditions sont conformes au programme libéral, convenables et satisfaisantes pour que le Québec adhère à la constitution canadienne. Ce qui n'exclut pas d'autres discus-

sions par la suite. Quant aux modalités, elles seront discutées en temps opportun, en commission parlementaire. Ce qui n'est pas nécessaire pour les cinq conditions, opine M. Bourassa, à ce moment-ci.

La réunion du 30 avril, ajoute M. Bourassa, permettra de mesurer l'accueil fait aux propositions québécoises. Il verra ensuite s'il y a lieu d'ajouter des modalités, d'expliciter davantage la position du Québec, de faire état de la stratégie et du calendrier gouvernemental.

M. Johnson insistait, M. Bourassa redit qu'il n'est pas question de réclamer les pleins pouvoirs en matière linguistique. Son gouvernement accepte la clause Canada en matière d'enseignement, de même que le bilinguisme des institutions parlementaires et judiciaires.

Dans leur déclaration, des personnalités québécoises soulignent l'importance de l'enjeu constitutionnel pour le Québec, relèvent l'imprécision et l'insuffisance des cinq conditions de M. Bourassa. Selon elles, le Québec devrait préciser ses conditions, les soumettre à la discussion publique et les compléter de trois conditions:

■ que la charte canadienne des droits ne s'applique pas au Québec dans les matières de compétence provinciale;

■ que le Québec ait la prépondérance en matière linguistique;

■ que le droit à l'autodétermination soit inscrit dans la constitution canadienne.

Parmi les signataires, on relève les noms de MM. Yves Beauchemin, Henri Brun, Yvon Charbonneau, Fernand Daoust, Fernand Dumont, Jean-Paul Harney, Raymond Laliberté, Gérard Larose, Louis O'Neill, Marcel Pepin, Guy Tremblay.

### ◆ Relations

encore plus à accomplir », des progrès ont été enregistrés sur les droits de la personne, les questions régionales, les relations bilatérales, les « violations soviétiques de notre ambassade » et la réduction des armements.

M. Reagan a exprimé son optimisme quant à un accord sur les forces nucléaires intermédiaires (INF). « Les échanges (de propos) que le secrétaire d'État Shultz a eus dans ce domaine contiennent des promesses pour un accord sur les INF (...) dans un avenir qui n'est pas trop distant », a-t-il dit dans le communiqué lu par son porte-parole.

En revanche, le président américain a estimé que des accords sur les armes stratégiques (START) ainsi que sur les systèmes de défense spatiale « seraient plus difficiles » à obtenir. « Mais, a-t-il dit, nous poursuivrons nos efforts dans ces domaines ».

M. Reagan a insisté sur l'importance des consultations avec les alliés de Washington, particulièrement en ce qui concerne les propositions soviétiques sur les missiles de courte portée.

M. Shultz doit informer aujourd'hui à Bruxelles les alliés de l'OTAN. Il « cherchera honnêtement leurs conseils et leur réponse (...) ainsi que toute nouvelle idée », a souligné M. Fitzwater, ajoutant que le secrétaire d'État ne tenterait pas de leur « vendre » un nouvel accord avec l'URSS.

M. Shultz doit rendre compte de ses discussions ce soir à Santa Barbara au président Reagan.

Rendant compte aux membres du Congrès américain de ses entretiens de la veille avec M. Shultz, le numéro un soviétique a souligné que l'URSS « est disposée à éliminer unilatéralement ce type d'armes nucléaires (SRINF) en plusieurs mois, en gros en un an ».

Le secrétaire général du PCUS s'est d'abord entretenu avec MM. Jim Wright, le président de la Chambre des représentants, Thomas Foley, chef de la majorité démocrate à la Chambre, et Richard Cheney, qui représente les Républicains de la délégation, avant des discussions élargies à toute la délégation, invitée en URSS par le Soviet Suprême (Parlement).

« Nos propositions, nos initiatives,



Pierre O'NEILL  
▲ En coulisses

# La route piégée Québec-Ottawa

C'est bien connu, la route vers Ottawa est semée d'embûches et les Québécois qui s'entêtent à côtoyer la capitale fédérale doivent en payer le prix. La Sûreté de l'Ontario a les automobilistes québécois à l'oeil et elle distribue généreusement les contraventions. Et quand ce n'est pas la police, ce sont les cratères.

Lundi matin, un garagiste de Saint-Isidore, dans le comté de Glengarry-Prescott, était heureux de voir arriver, tout penaud, roulant sur trois roues, l'un de ces nombreux députés masochistes qui s'imposent, chaque semaine, le triste trajet de la transcanadienne vers la capitale du fédéralisme. Facile à reconnaître, avec ses grandes baguettes en l'air, il s'agissait de nul autre que de l'ineffable député de Saint-Denis, M. Marcel Prud'homme.

Le malheur des uns faisant le bonheur des autres, cette halte obligée a valu au DEVOIR un entretien particulier. Sympathique, chaleureux, un peu vantard, de commerce agréable, mais très affairé, Marcel Prud'homme a la fébrilité d'une queue de veau. Tantôt il n'est là, tantôt il n'est plus là. Il faut le prendre au vol. C'était donc l'occasion ou jamais de tout savoir sur les misères et grandeurs du Parti libéral du Canada.

En soi, Marcel Prud'homme est un phénomène politique. Elu pour la première fois en 1964 au Parlement d'Ottawa, à la faveur d'une élection complémentaire, il est depuis sorti vainqueur de sept élections générales successives. Au sein de la députation libérale fédérale, il a souvent été l'objet de controverses. Il s'est attiré les foudres de certains collègues sympathiques à la cause sioniste, par de percutantes déclarations sur le Moyen-Orient. Pour lui, la paix au Moyen-Orient passe inévitablement par la solution du problème palestinien. Et encore aujourd'hui, il se plaît à répéter: « Je ne m'excusai pas ».

Laissé de côté par le tandem Trudeau-Lalonde, Marcel Prud'homme a poireauté pendant plus de vingt ans sur les banquettes arrières de la Chambre. Depuis l'accession de John Turner à la tête du parti, il est en voie de réhabilitation politique au sein de la députation. Candidat à la présidence du caucus national des députés, il a connu les affres d'une campagne sournoise. Ses sympathies pour les Palestiniens ont alimenté la cabale de ses adversaires. Malgré tout, le 24 février, par vote secret, il a défait Sheila Coops par une forte majorité et assumé depuis la présidence du caucus national.

Maintenant chef de troupe bien en selle, Marcel Prud'homme débordé de velléités réformistes et s'est donné pour mission de mettre de l'ordre dans les affaires du parti. Pour ce faire, il compte sur la complicité du président du parti, Michel Robert, avec qui il a fait ses études de droit à l'université de Montréal.

Inspiré par Brian Mulroney, il se voit comme le réconciliateur capable d'éliminer les tensions entre députés de l'Ouest et de l'Est. Pour lui, la défaite de 1984 aura finalement été une bonne chose, en ce qu'elle oblige le parti à donner un coup de barre: ressourcer sa pensée, moderniser son organisation et démocratiser son fonctionnement, y inclus son financement.

Marcel Prud'homme déplore l'absence de coordination entre le caucus et le parti. Et il entend y voir. Le caucus a fait savoir au chef, John Turner, qu'il devait faire un ménage dans son entourage. C'est en marche. Il y a déjà eu quelques démissions et nominations. De nouvelles mutations sont attendues pour les prochaines semaines, ce qui crée un profond malaise chez les proches collaborateurs de John Turner.

# Une peine de prison à vie réduite à 10 ans

(B.M.) — La Cour d'appel vient de décider que, malgré la gravité intrinsèque du crime, une peine d'emprisonnement à vie pour homicide involontaire est trop sévère à l'endroit d'un jeune homme de 24 ans, d'autant plus que celui-ci n'a jamais eu de mêlée avec la justice.

C'est donc maintenant une sentence de 10 ans de baigne que Stéphane Laplante purgera pour sa complicité à une agression qui avait coûté la vie à un résident de Piedmont, en avril 1984. M. Raoul Fortier avait été battu à mort à coups de bâton, au moment où il avait surpris le jeune homme et un ami en train de cambrioler son chalet.

La preuve a démontré que c'est l'ami, Alain Machabée (emprisonné à perpétuité depuis), qui avait attaqué la victime, mais celle-ci avait commencé à prendre le dessus. Laplante tenta à son tour de maîtriser M. Fortier et Machabée profita de ces moments pour se rendre à son auto et s'emparer d'un bâton de baseball. La mêlée se poursuivant, Ma-

chabée frappa la victime à plusieurs reprises au point de lui faire perdre conscience et, puis on l'abandonna dans un boisé. Ce n'est que le lendemain que le corps de l'homme fut retrouvé sans vie.

Aux yeux de la Cour d'appel, l'acte criminel paraît avoir eu en quelque sorte un caractère accidentel, résultant de l'effolement ou de la panique, puisqu'il a été clairement démontré que les deux individus n'avaient aucune intention criminelle originale envers M. Fortier.

Reconnaissant cependant la brutalité matérielle de l'acte, le plus haut tribunal du Québec croit que les chances de récidive pour Laplante sont à peu près inexistantes, sans compter que celui-ci est jeune et ne présente aucun antécédent judiciaire. Les trois juges remarquant enfin que la peine a été fixée à un niveau excessif, compte tenu de ces circonstances.

## 16 avril

par la PC et l'AP

1986: huit attentats ont lieu dans plusieurs villes du nord de la Syrie; selon la presse libanaise, ils auraient fait près de 150 morts.

1984: un envoyé de l'ONU arrive au terme d'une navette de deux semaines entre l'Afghanistan, le Pakistan et l'Iran, afin d'essayer de mettre fin un terme au conflit en Afghanistan.

1983: les autorités polonaises, qui ont annoncé des mesures contre les partisans clandestins de Solidarité, interpellent 25 personnes.

1981: le général Haig, secrétaire d'État américain, annonce la reprise imminente des conversations préliminaires à des négociations entre Moscou et Washington sur une limitation des armements stratégiques en Europe.

1980: l'Iran annonce la création d'une armée révolutionnaire islamique et lance un appel à la guerre sainte contre le gouvernement laïc d'Irak.

1979: quatre terroristes arabes blessent plusieurs personnes dans un attentat à la grenade sur l'aéroport de Bruxelles, à l'arrivée d'un avion israélien.

1972: lancement, au Cap Kennedy (Floride), des astronautes d'Apollo XVI en direction de la Lune.

# SUITES DE LA PREMIERE PAGE

### ◆ Moeurs

avril dernier, dans l'appartement de l'un d'eux.

Prudent, Me Authier juge qu'une étude très attentive s'impose dans ce dossier. Il faut notamment considérer tous les dangers de chantage, de coup monté, d'un désir de publicité ou autres avantages insoupçonnés dont pourraient se prévaloir certains individus à la faveur de la fièvre que suscite chaque année la course à la conquête de la coupe Stanley.

La nouvelle de la tenue de l'enquête policière a d'abord été divulguée par une station radiophonique de Québec pour faire ensuite bouillir de neige dans les salles de rédaction.

### ◆ Mulroney

gageait parmi les représentants des provinces un consensus absolument inacceptable.

Cela fait plus d'un an que le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec, chacun de leur côté, consultent les provinces anglaises sur un projet de règlement en cinq points proposé par le Québec:

■ « reconnaissance explicite du Québec comme société distincte »; M. Mulroney a donné un coup de pouce hier soir à cette exigence du Québec en affirmant: « Le Québec, société distincte qui enrichit la nature même du Canada, doit rejoindre la famille constitutionnelle ».

■ « Intéressant », a commenté M. Rémiard hier soir. Mais c'est une question qui énerve les provinces anglaises qui y voient l'ombre du « statut particulier »;

■ « garantie de pouvoirs accrus en matière d'immigration »; malgré une entente administrative, conclue entre le gouvernement libéral et celui du Parti québécois, les fonctionnaires fédéraux répugnent à encaisser des pouvoirs du Québec sur une question qui relevait jusqu'ici du pouvoir exclusif d'Ottawa;

■ « limitation du pouvoir fédéral de dépenser »; Ottawa et les provinces maritimes, de même que le gouvernement néo-démocrate du Manitoba, ne veulent pas remettre en cause une prérogative du gouvernement central qui leur a souvent profité;

■ « la reconnaissance d'un droit de veto »; M. Mulroney a fait allusion hier à l'opposition de principe des provinces de l'Ouest, en particulier les conservateurs de l'Alberta et de la Saskatchewan, en affirmant qu'il « faudra trouver un juste équilibre entre le principe de l'égalité de toutes les provinces et le besoin de pro-

téger et de renforcer le caractère unique que le Québec confère au Canada »;

■ « la participation du Québec à la nomination des juges à la Cour suprême du Canada »; M. Mulroney a évoqué hier soir un processus de nomination qui « devrait prévoir de vastes consultations avec les provinces, la profession et d'autres groupes intéressés »; « Cela n'est pas suffisant, de dire le ministre Rémiard, nous voulons être associés au processus de nomination ». (Le gouvernement du Québec avait d'ailleurs de bonnes raisons de se plaindre hier puisqu'Ottawa a refusé de l'associer à la nomination du juge L'Heureux-Dubé).

Le chef du gouvernement fédéral a encore rappelé hier qu'il avait « hérité » du problème québécois de son prédécesseur, M. Trudeau. « Nous devons éviter de le léguer à une autre génération, a-t-il poursuivi, qui aurait peut-être à le régler dans des circonstances plus difficiles et en des temps moins favorables ».

M. Mulroney a ensuite expliqué pourquoi, comme M. Bourassa d'ailleurs, il a décidé de procéder par étapes. Il tient en effet, comme le Québec, à limiter les négociations constitutionnelles aux cinq revendications du Québec. Mais son homologue de l'Alberta, Don Getty, exige maintenant de discuter de réforme du Sénat (qui serait élu, et où les dix provinces jouiraient d'une représentation strictement égale, comme les États américains).

C'est peut-être pour calmer les esprits de l'Ouest que M. Mulroney a une nouvelle fois promis, hier soir, que le règlement du dossier québécois « permettra de débloquer le processus de réforme de la Constitution et de tourner notre attention vers d'autres questions d'importance — comme la réforme du Sénat, les pêches et les droits de propriété — lors d'une seconde ronde de discussions constitutionnelles ». Par cette simple phrase, le premier ministre fédéral se trouve à confirmer que, comme lors de la conférence sur les autochtones, les premiers ministres se présentent avec leur « liste de commissions »: Don Getty avec la réforme du Sénat, Brian Peckford (Terre-Neuve) avec la question des pêches, Grant Devine (Saskatchewan) et Bill Vander Zalm (Colombie-Britannique), avec les droits de propriété.

Malgré ce discours, dont à peine le quart portait sur la question constitutionnelle, on ne connaît toujours pas la position du Parti conservateur de M. Mulroney alors que les deux autres partis fédéraux en ont débattu dans de récents congrès nationaux. Il semble bien toutefois que les lettres de M. Mulroney et Murray soient plus explicites et on les jugeait « encourageantes » à Québec hier soir. Mais, de rappeler M. Gil Rémiard, « on ne va pas là en quéteux ».

M. Mulroney, qui célébrait hier soir avec le Barreau canadien la

# À SURVEILLER

## JEUDI

Célébration de la Cène du Seigneur avec plusieurs concélébrants, aujourd'hui à 17 h au Gesù (1202, rue de Bleury - métro Place-des-Arts); demain, office du Vendredi saint à 15 h, 966-2305.

Formation sur l'enquête d'accidents en milieu de travail, offerte par le collège Marie-Victorin, les 28, 29, 30 avril et le mardi de 9 h à 16 h 30. Il faut s'inscrire avant le 17 avril au 325-0150, poste 2246.

Le Cepsim de l'U de M sera ouvert les 17, 18 et 20 avril de 11 h 30 à 21 h 30 et fermé le 19 avril. 343-6150.

Dans le cadre d'une thèse de doctorat, Pauline Morissette est à la recherche de femmes au travail qui ont augmenté leur consommation d'alcool depuis deux ans; elle les invite à participer à sa recherche: 935-6273.

## VENDREDI

Le théâtre Bel Espoir présente *Le Chemin de croix*, d'Henri Ghéon, aujourd'hui à 15 h à l'Église Sainte-Madeleine-Sophie-Barat (10755, rue Saint-Charles), 381-1726.

À la paroisse Saint-Victor (2505, avenue

Hector), des jeunes du secondaire aiment le chemin de la croix, ce soir à 20 h, 351-4960.

Des jeunes miment le chemin de croix, ce soir à 20 h à l'Église Sainte-Geneviève (16037, boulevard Gouin ouest), 626-5962.

La chorale *Ars philharmonia* interprète *Les Sept Paroles du Christ*, de Théodore Dubois, ce soir à 20 h à l'Église Notre-Dame-du-Rosaire (angle Saint-Hubert et Villarsy), 272-8265.

Méditation sur la passion de Jésus, ce soir à 20 h à l'Église de l'Immaculée-Conception (angle Rachel et Papineau), 526-5961.

Concert sacré donné par le chœur Marie-Reine-des-Coeurs, ce soir à 20 h à l'Église Saint-Thomas-Apôtre (8500, boulevard Saint-Laurent). On entendra, entre autres œuvres, *Les Sept Paroles du Christ*, de Théodore Dubois, 382-5456.

Soirée du Vendredi saint, à 19 h 30, à la salle du Gesù (1200, rue de Bleury - métro Place-des-Arts), avec la chorale du Gesù qui interprétera le *Stabat Mater* de Pergolèse, suivi d'un diaporama d'une heure intitulé « La Croix glorieuse de Notre-Seigneur Jésus-Christ », 866-2305.